

COMMISSION DES FINANCEURS



LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS 2026 POUR FAIRE ÉMERGER DES INITIATIVES LOCALES INNOVANTES EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PROCHES AIDANTS



Le vieillissement est un enjeu majeur dans le département de la Manche, avec une part de la population âgée de plus de 60 ans en constante hausse. Leur nombre pourrait progresser d'environ 18 % d'ici 2030. Chef de file de l'action sociale, le Département agit en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Pour ce faire, il dispose de plusieurs leviers, dont la commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie. Cette instance a pour missions de coordonner les acteurs engagés dans la prévention de la perte d'autonomie et financer des actions qui contribuent à maintenir le lien social, prévenir la fragilité et soutenir les aidants. En cette fin d'année, la commission des financeurs lance son appel à projets pour 2026 visant à faire émerger des actions locales innovantes. Pour rappel, en 2025, ce sont 199 projets qui ont été déposés dont 145 retenus. Les porteurs de projets peuvent candidater à partir du 1^{er} décembre jusqu'au 30 janvier 2026.

LA COMMISSION DES FINANCEURS : PRÉSENTATION

La commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie est une instance créée

par la loi d'adaptation de la société au vieillissement (ASV) de 2015, qui existe dans chaque Département. Elle coordonne les acteurs concernés par la prévention de la perte



d'autonomie, et finance des actions de prévention à destination de plusieurs publics :

- les personnes âgées de 60 ans et plus, éligibles ou non à l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), qui vivent à domicile ou en établissement ;
- les proches aidants des personnes âgées et/ou en situation de handicap, âgés de 60 ans minimum.

Le principe de son action est de laisser l'initiative de la mise en œuvre, aux acteurs de terrain qui réalisent les actions, tout en coconstruisant avec les partenaires le cadre et les objectifs, qui répondent à un besoin de territoire. Ainsi, chaque année, via la mise en place d'appels à projets, elle accompagne des porteurs de projets dans la mise en œuvre de leurs actions. **Pour 2026, deux appels à projets sont ouverts entre le 1er décembre 2025 et le 30 janvier 2026.** Le premier vise à financer des actions à destination des résidents d'EHPAD et/ou tout autre établissement accueillant des personnes en situation de handicap vieillissantes âgées de 60 ans et plus, et le second pour des seniors à domicile et les proches aidants. Elle cofinance également avec l'agence régionale de santé (ARS), un appel à projet à destinations des résidents d'EHPAD pour des actions de prévention sur des thématiques liées à la santé.

Dans la Manche, elle regroupe, sous la présidence du Département et la vice-présidence de l'agence régionale de santé (ARS) une pluralité d'acteurs (des caisses de retraite, la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), l'AGIRC-ARRCO, l'union départementale des centres communaux d'action sociale (UDCCAS), les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), etc. dans le cadre d'une démarche partenariale forte.

La caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) alloue chaque année une enveloppe à la commission des financeurs dans chaque département, dans le but de soutenir

des actions collectives de prévention de la perte d'autonomie.

EN 2025 :

199 projets déposés dans le cadre de l'appel à projets 2025, et 145 retenus :

- 12 retenus pour les résidents des EHPAD

- 115 retenus pour les seniors à domicile

- 18 retenus pour les proches aidants.

Le montant global alloué aux projets liés à la prévention de la perte d'autonomie via la commission des financeurs s'élève à 1 410 551 € pour l'année 2025.

DES ACTIONS ORIGINALES DÉVELOPPÉES DANS LA MANCHE EN 2025

1) Logement témoin du bien vieillir du centre Manche :

Les trois CLIC du centre Manche (coutançais, saint-lois et des marais) ont proposé ensemble un projet de logement témoin du bien vieillir, situé à Coutances dans le quartier Claires Fontaines.

Alors que la majorité des ménages exprime le souhait de vieillir à domicile, l'enjeu de l'adaptation des logements à la perte d'autonomie, dès aujourd'hui et pour demain, est capital. Le maintien et le bien-vieillir à domicile ne nécessitent pas toujours une réhabilitation lourde de l'habitat, des ajustements peuvent être suffisants pour améliorer le quotidien des seniors, à la condition qu'elles soient justement préconisées, et que leur usage soit accompagné.

Le logement témoin du Bien Vieillir répond aux besoins d'information repérés dans le territoire du Centre Manche. Sa localisation centrale favorise l'accès et le déplacement du public visé.

Ce logement s'adresse à la fois aux personnes âgées et/ou en situation de handicap, aux aidants familiaux et professionnels, aux

professionnels de l'autonomie et aux élus locaux.

Des démonstrations sont proposées et accompagnées par un ergothérapeute. Cette visite permet de visualiser, de tester les aides techniques et les outils de domotiques adaptables aux besoins des personnes en perte d'autonomie.

L'agencement de l'habitat (cuisine, salles de bain / douche, chambre) est pensé pour réduire les accidents du quotidien, grâce à des solutions simples facilement transposables chez soi, qui permettent de préserver la sécurité et le confort de son logement. Ces aménagements astucieux permettent de tester des solutions techniques pour continuer à vivre sereinement chez soi si la perte d'autonomie s'installe. La personne intéressée est informée sur les aides possibles pour l'acquisition de ces aides.

Soutien financier : 17 000 €

2) Semaine bleue du CLIC du Cotentin :

La Semaine Bleue est un moment fort du territoire, attendu chaque année qui rassemble les bénéficiaires, les partenaires et les bénévoles.

Public visé lors de cette semaine : Seniors et grand public.

L'organisation de la Semaine Bleue est menée par un groupe de travail, animé par le CLIC, qui comprend des animateurs de différents établissements : animateurs des centres de loisirs, Maison familiale et rurale, travailleurs sociaux...

Tous les ans, 3 journées conviviales sont proposées autour de la thématique nationale.

Pour 2025, le thème de cette semaine bleue est « Vieillir, une force à partager ». La semaine a également permis de célébrer les 20 ans de présence du CLIC sur le Cotentin.

Certaines de ces journées ont été animées avec des centres de loisirs, la MFR afin de favoriser les échanges intergénérationnels.

L'objectif de ces activités était de promouvoir les contributions que tous les aînés peuvent apporter à la société, quel que soit l'âge, l'état de santé et le niveau d'autonomie. Il s'agit également de développer le lien social, les rencontres intergénérationnelles et fédérer les bénévoles du CLIC.

Soutien financier : 5 000 €